

DIS 401.3 612

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE  
Service de la Réglementation Comptable et Financière

Antananarivo, le 28 FEB 2018

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

à

Monsieur LE MINISTRE DES TRANSPORTS  
ET DE LA METEOROLOGIE  
- ANTANANARIVO -

N° 219 -2019/MEF/SG/DGT/DCP/SRCF/DREG.Ba

Objet : **Projet d'Arrêté portant modification de l'Arrêté interministériel n°12 465/2018/MTM du 23 mai 2018 fixant les tarifs des droits et redevances portuaires perçus dans les ports de commerce Malagasy autres que Toamasina**

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après, les observations de mon département sur le projet de Décret en objet.

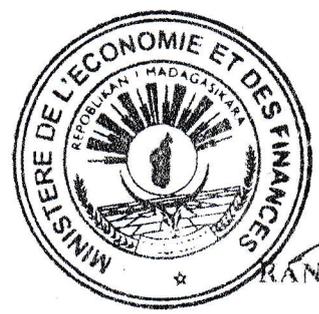
*Sur la forme :*

*Dans le considérant :*

- le « Décret n°2016-297 du 26 avril 2016 fixant les attributions du Ministre des Transports et de la Météorologie ainsi que l'organisation générale de son Ministère » est repris deux fois ; et
- ajouter le nouveau Décret qui fixera les attributions du Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que l'organisation générale de son Ministère.

*Sur le fond :*

Article 1<sup>er</sup> : Reformuler comme suit : « Le tableau relatif au droit de stationnement des navires pour les ports long-courrier secondaires de l'article 5 de l'annexe de l'Arrêté interministériel n°12 465/2018/MTM du 23/05/2018 est modifié comme suit : ... ».



*Randriamandrato*

RANDRIAMANDRATO Richard